

 <p>CENTRE HOSPITALIER DE CORNOUAILLE Quimper Concarneau</p>	<p>AVIS DE CONCOURS RESERVÉ SUR TITRES</p>
<p><b>ACCES A CERTAINS CORPS PARAMEDICAUX DE LA CATEGORIE A</b> Grade du corps des personnels médicaux et de rééducation – Catégorie A</p>	

Le Centre Hospitalier de Cornouaille organise un concours réservé sur titres pour l'accès à certains corps paramédicaux de la catégorie A de la Fonction Publique Hospitalière.

#### TEXTES DE BASE

- Code de la santé publique
- Code Général de la fonction publique
- Décret n°2021-1256 du 29 septembre 2021 revalorisant le déroulement de carrière des corps paramédicaux de la catégorie A de la Fonction Publique Hospitalière
- Arrêté du 25 mars 2022 fixant les règles d'organisation des concours réservés sur titres pour l'accès à certains corps paramédicaux de la catégorie A de la fonction publique hospitalière.

#### CONDITIONS D'ACCES

- Agents de catégorie B justifiant d'au moins cinq ans de services publics effectifs. Ouvert pour les gardes d'infirmier, de masseur-kinésithérapeute, de manipulateur en électroradiologie médicale, de pédicure-podologue, ergothérapeute, orthoptiste et psychomotricien, pour l'accès aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> grade.

#### GRADES CONCERNES

- Infirmier de classe normale et de classe supérieure (cat. B)
- Manipulateur d'Electroradiologie Médicale de classe normale et de classe supérieure (cat. B)
- Masseur-Kinésithérapeute de classe normale et de classe supérieure (cat. B)

#### NATURE DES EPREUVES

Le concours comporte :

- 1° Une admissibilité
- 2° Une épreuve orale d'admission.

Le directeur de l'établissement organisateur arrête la liste des candidats autorisés à prendre part à chaque concours, après avoir vérifié la complétude du dossier de candidature déposé par ces candidats et que ces derniers remplissent, à la date de clôture des inscriptions, les conditions exigées pour se présenter aux concours.

Madame Guénola TYMEN-SCUILLER, Psychologue Mobilité Parcours au sein de la DRH de l'Etablissement, est disponible pour un accompagnement en interne. Elle est joignable au poste 2.4135 ou par mail à [g.tymenscuiller@ch-cornouaille.fr](mailto:g.tymenscuiller@ch-cornouaille.fr)

Admissibilité A partir du 3 septembre 2024	Admission Des 16 et 19 septembre 2024
Le Jury apprécie le dossier présenté au regard de ses titres, diplômes et qualifications équivalentes requises pour l'accès au corps d'accueil ainsi que son expérience professionnelle, et arrête la liste des candidats retenus pour participer à l'audition.	L'épreuve d'admission consiste en une <b>audition</b> de 10 minutes avec le jury durant lequel le candidat présente son parcours professionnel à partir du dossier de candidature, ainsi que le cas échéant les diverses formations professionnelles dont il a bénéficié ( <b>durée : 5 minutes</b> ). Cette présentation est suivie d'une discussion avec le jury portant sur lesdits éléments présentés par le candidat ( <b>durée : 5 minutes</b> ).

### PIECES A FOURNIR

Les candidats doivent fournir en **3** exemplaires :

- Le Formulaire de renseignement complété ( joint au mail de diffusion du présent concours, ou, disponible sur l'espace concours du site internet de l'établissement [Rejoignez-nous-Concours : <https://www.ch-cornouaille.fr/concours-ch-cornouaille/>], ou, à solliciter auprès du secrétariat de la DRH : sa.drh@ch-cornouaille.fr).

Seront à joindre au dossier en **1 seul** exemplaire :

- Une copie des titres, diplômes et autres qualifications équivalentes dont le candidat est titulaire
- Un état des services, complété par l'autorité investie du pouvoir de nomination dont relève le candidat, justifiant d'au moins cinq ans de services publics effectifs à la date de clôture des inscriptions et du corps dont il relève à cette même date :
  - *Seuls sont concernés les agents recrutés dans l'établissement postérieurement au 01/11/2018, invités à se rapprocher de leurs derniers employeurs en vue d'obtenir ce justificatif.*

### PERIODE ET MODALITES D'INSCRIPTION

- Le dossier d'inscription (formulaire de renseignement et pièces à joindre) est à adresser par voie postale en lettre recommandée avec accusé de réception (le cachet de la poste faisant foi) à :

*M. Le Directeur des Ressources Humaines et des Relations Sociales  
CH de Cornouaille - 14 bis avenue Yves Thépot  
29107 QUIMPER Cédex.*

- Dépôt des dossiers de candidature : **du 5 août 2024 au 2 septembre 2024 inclus**.

L'inscription du candidat ne sera validée qu'à réception du dossier de candidature complet (accompagné des pièces justificatives).

Le Centre Hospitalier de Cornouaille se réserve la possibilité de modifier les dates et lieux communiqués.

Pour le Directeur, par délégation  
Amandine HERY-ROBINET  
l'Attachée d'Administration Hospitalière  
Centre Hospitalier de Cornouaille  
BP 1757 - 29107 QUIMPER Cédex

A QUIMPER, le 5 août 2024

Pour le Directeur,  
Arnaud SANDRET

